



Le 9 novembre 2017

## **Déclaration de la PEEP au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) le 9 novembre 2017**

Les parents d'élèves et d'étudiants de la Peep ont accueilli de façon positive la volonté de réformer l'orientation et le premier cycle universitaire afin de mettre fin à la sélection par tirage au sort et la sélection par l'échec.

Le lycée doit non seulement préparer l'élève au Baccalauréat mais également amorcer une dynamique positive en cas de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi la réforme proposée est intimement liée à la future réforme du baccalauréat et du lycée, refonte du « bac moins 3 - bac plus 3 ».

Nous pensons que les taux d'échec dramatiques en première année de licence sont en grande partie liés à l'insuffisance de l'accompagnement des élèves dans leur orientation. La sensibilisation des jeunes à l'orientation doit commencer bien avant l'entrée au lycée.

Un « parcours Avenir » rénové et dynamisé doit être mis en place dans tous les collèges et lycées, pour que chaque jeune puisse réellement devenir acteur de son orientation et pour qu'il construise un projet qui lui permettra de s'épanouir le mieux possible en fonction de ses goûts et de ses talents.

Nous ne pouvons que soutenir la volonté annoncée de renforcer l'orientation au sein des lycées et de mettre à la disposition des futurs étudiants des informations détaillées sur les connaissances et compétences nécessaires, les taux de réussite et d'employabilité selon les filières ; ces informations permettront à chacun de faire ses choix en connaissance de cause !

En revanche, nous doutons de l'efficacité du projet de consacrer deux semaines à l'orientation durant l'année de terminale : en effet, la construction d'un projet d'orientation nécessite du temps et il nous semblerait plus efficace de répartir cet effort sur les trois années du lycée.

Nous sommes réservés quant à l'efficacité de la nomination de deux professeurs principaux en classe de terminale ; la nomination de professeurs référents spécialistes de certaines filières au sein des lycées ou la participation d'enseignants chercheurs aux conseils pédagogiques des lycées, nous paraît plus opportune et efficace. De même, un renforcement des équipes de Psychologues de l'Éducation Nationale nous paraît nécessaire pour mieux aider les lycéens.

La Peep accueille favorablement la décision de mettre fin à la sélection à l'entrée de l'université par tirage au sort, sélection la plus injuste qui soit. La prise en compte du parcours spécifique, de la motivation et du projet du bachelier dans la procédure

d'affectation nous semble faire partie des fondamentaux pour un parcours réussi dans l'enseignement supérieur.

Nous regrettons néanmoins le calendrier proposé : les élèves recevront leurs propositions d'affectation avant les épreuves écrites du baccalauréat, ce qui est souvent particulièrement déstabilisant pour les élèves.

Nous craignons également que le fait de ne pas classer les vœux dans le système d'affectation n'alourdisse la procédure et ne crée de très longues listes d'attente.

La Peep accueille enfin favorablement la mise en place d'un suivi du projet de chaque étudiant durant la première année de L1 ainsi que le développement des passerelles entre les formations, donnant la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de changer de voie.

Parents, nous sommes extrêmement sensibles aux conditions de vie particulièrement difficiles des étudiants. Nous soutenons les mesures permettant d'améliorer l'accès aux soins par la création de centres de santé à compétences élargies ainsi que la volonté de faciliter l'accès à la culture et au sport pour le bien-être de tous les étudiants. Nous regrettons la relative timidité des mesures concernant la révision des aides sociales, la création de logements sociaux étudiants et l'absence de statut d'étudiant salarié.

La Peep soutient les orientations de la réforme proposée et votera en faveur du texte.

Samuel Cywie

Porte-parole de la Peep